

Présents au Conseil d'école :

Enseignants : Mmes MEUNIER (CE), LALLIER (PS/MS/GS) et NANDRY (CM), Mrs CAPDEVILLE (CP) et ERNAULT (CE et directeur). Représentant de la mairie : Mme HUET.

DDEN : Mr BARDAY.

CECL : Mrs BRESSON-SANGOY et PERROT. ATSEM : Mme JANIN.

Parents délégués (titulaires et suppléants invités): Diane ALVES, Charlène CHAUDAGNE, Peggy THEVENET, Joaquim FERNANDES, Sandra LIENARD, Carine LOPES

Restaurant scolaire : Stéphane GUILLEMIN

Amicale des parents : Ludovic SIVIGNON

Garderie : Ghyslaine JAZE

Excusés : Mme BOURIN (AVS), Mr JEAN (inspecteur)

1) Elections des parents d'élèves délégués :

Les élections se sont déroulées du 9 au 13 octobre 2017. Participation d'environ 70 % uniquement par correspondance. Le conseil d'école souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe de parents d'élèves délégués.

Diane ALVES, Charlène CHAUDAGNE, Peggy THEVENET, Joaquim FERNANDES, Sandra LIENARD, Carine LOPES

2) Effectifs :

Pour 2017-2018 : PS-MS-GS : 23 CP : 15 CE : 16 CM : 25 Total : **79 élèves.**

3) Projets (commencés et à venir) :

Grand succès de la **fête de l'école du samedi 1^{er} juillet** avec la transformation de l'école en **musée** et atelier artistique. Inoubliable **sortie à Lyon** également le jeudi 6 juillet entièrement financée par l'Amicale des parents.

Thématique **sportive** pour toute l'école (des PS aux CM2) cette année après la thématique culturelle de l'an passé. De nombreux cycles sportifs seront menés et la fête de l'école prendra la forme d'olympiades enfants/parents au stade de Clessé le samedi 30 juin 2018 sur le modèle de l'organisation 2016.

La **fête de Noël aura lieu le vendredi 15 décembre 2017 à partir de 18h**. Les enfants de l'école chanteront quelques chansons et les parents de l'Amicale feront un spectacle théâtral au foyer rural.

Dans le cadre du nouveau projet d'école, l'équipe enseignante a pour objectif d'ouvrir davantage l'école aux parents. De nombreuses actions vont dans ce sens : bulletins rendus en mains propres, utilisation plus dynamique du site internet de l'école, intégration de parents observateurs en classe

Toutes les classes de l'école ont assisté au pressurage suite aux **vendanges** au domaine MICHEL avec dégustation de vin doux et accueil chaleureux.

PS-MS-GS : Bibliothèque une fois par semaine. Les élèves de CE viennent lire une histoire agrémentée de questions une fois par semaine. Projet « Au fil de l'eau ». Visite du musée des Ursulines. Travail sur l'eau avec la classe de CM et en partenariat avec le collège de Lugny. Cycle équitation au printemps. Roller pour les GS en P4 ou P5.

CP : Bibliothèque une fois par semaine. « Ecole et cinéma ». Cycle natation en septembre-octobre-novembre pour 10 séances à la piscine de Pont-de-Vaux avec les CM. Chaque année, cette activité et les transports afférents sont financés par la mairie de Clessé. Cycle roller prévu au printemps. **Lecture** des CM.

CE1-CE2 : « Ecole et cinéma ». Poursuite du **décloisonnement**: Mme NANDRY intervient 1 fois par semaine en CE en sciences et Mr ERNAULT intervient 1 fois en CM pour l'histoire. **Bibliothèque** une fois toutes les deux semaines. **Remise des bulletins en mains propres**. Cycle équitation au printemps avec les sections maternelles et cycle roller avec les CP et les CM. Espoir pour un cycle sport-boules. Grand succès de la semaine du goût. Accueil de parents observateurs dans la classe les mardis, jeudis et vendredis matins de 8h30 à 10h.

CM1-CM2 : Lecture des CM une fois par semaine chez les GS/CP. **Remise des bulletins en mains propres**. Ecole et Cinéma. Cycle natation depuis septembre. Visite de la maison de l'eau de Pont-de-Vaux en octobre. Cycle roller et cycle rugby au printemps avec une rencontre inter-écoles. A partir de mars, préparation d'un **permis vélo** validé par la gendarmerie. Un permis internet en liaison avec la gendarmerie est aussi envisagé. Espoir pour un cycle sport-boules.

4) Aide aux élèves en difficulté et dispositifs particuliers :

APC : Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) aident les élèves les plus en difficulté et épaulent des groupes prioritaires à certains moments de l'année. Ils se déroulent chaque jour pendant les activités périscolaires (Récréamômes). **24 élèves** en ont bénéficié en P1 et 8 en P2. Les enseignants travaillent en groupes réduits.

RASED : 6 élèves de l'école ont fait l'objet de demandes auprès du RASED.

PPRE : Les PPRE ont commencé en CM et se mettront en place en CP/CE en P2 et P3.

AVS : Un élève de l'école est assisté par une Assistante de Vie Scolaire (AVS), Françoise BOURIN.

5) Coopérative scolaire :

Mme LALLIER indique que la coopérative scolaire disposait de **693,85 € au 01/10/17** pour financer des achats ou activités ponctuelles. Mmes FORAY et SIGNORET ont vérifié les comptes de la coopérative.

6) Les mesures de sécurité :

Après les profonds aménagements de l'année scolaire 2015-2016 suite à la conjoncture dramatique, les mesures ont été renforcées pour l'année scolaire 2016-2017 : fermetures à clé des issues pendant les temps de classe, centralisation de l'accueil par une seule entrée, personnel de l'établissement filtrant l'accueil, actualisation du PPMS... A ce titre, notre école réalisera 3 exercices de sécurité dans l'année scolaire (alerte incendie, risques d'intrusion, catastrophe naturelle). Mr ERNAULT réitère ses demandes **d'alarme sonore modulable** et de certains aménagements pour donner tout son sens à ces exercices. Les demandes étaient identiques lors du conseil d'école d'octobre 2016. Il est urgent d'intervenir. Pour 2017-2018, le PPMS sera scindé en deux documents avec un PPMS centré sur les risques naturels et technologiques et un PPMS portant sur les risques attentat intrusion. Mr ERNAULT indique que ces deux documents doivent être rédigés et communiqués à sa hiérarchie avant le 22 décembre en étroite relation avec la commune de Clessé.

7) Adoption du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école n'a pas changé puisqu'il avait déjà été modifié l'an passé pour tenir compte de la réforme des rythmes scolaires et de la modification des règles de sécurité. En conseil des maîtres, les enseignants ont débattu de la nécessité d'introduire des conseils de discipline en cas de manquements graves et répétés aux règles collectives. Le **conseil de discipline** composé des enseignants de l'école se réunira en présence de l'élève incriminé pour des méfaits accomplis lors du temps scolaire ou périscolaire (coupons jaunes). Les conclusions du conseil de discipline pourront être consignées dans le dossier scolaire de l'élève s'il s'agit du temps scolaire.

8) Périscolaire et questions diverses :

CECL : Période très satisfaisante avec des animateurs chevronnés (Claire et Cathy) et l'adhésion des enfants. Christelle LAVEVRE, référente administrative du CECL pour l'école, a été absente toute la période. Un remplaçant est arrivé au CECL depuis peu. Les animateurs, malgré leur bonne volonté, ne peuvent pallier à tous les manques d'où de nombreux flottements.

Exceptionnellement, le Conseil d'école accueille des représentants de l'association du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et de l'Amicale des parents d'élèves afin qu'ils présentent ce début d'année.

Association du restaurant scolaire : Les enseignants ont constaté à plusieurs reprises des manquements aux règles collectives en récréation méridienne des CE/CM. Ils ont dû à ce titre intervenir à 6 reprises dans la cour pour prévenir des situations dangereuses. Les effectifs réduits doivent permettre d'améliorer la qualité de ces temps récréatifs. Mr GUILLEMIN souligne qu'il a été très étonné d'apprendre ces problèmes disciplinaires. Il souhaiterait à l'avenir être plus rapidement informé des difficultés par l'équipe de l'encadrement méridien.

Garderie périscolaire : Mme JAZE indique qu'une douzaine d'enfants fréquentent la garderie le matin et une vingtaine le soir. Les parents doivent être informés qu'une majoration de 10 €/élève est appliquée au-delà de 18h30.

Amicale des parents : Mr SIVIGNON indique que l'assemblée générale de l'**Amicale des parents d'élèves** du 22/09/17 a octroyé 6000 € de budget annuel pour les classes et 400 € pour les cadeaux de Noël. Mr SIVIGNON insiste sur la nécessaire implication des parents de l'école pour continuer à financer les activités.

Question de Mr FERNANDES sur la non participation des PS/MS/GS à « Ecole et cinéma ». Mme LALLIER répond que la participation au projet « Au fil de l'eau » implique de nombreux déplacements qui ne pourraient pas être compatibles avec un projet supplémentaire.

Question de Mme ALVES qui a été alertée par un parent d'élève sur la quantité de devoirs donnés en CM. Mme NANDRY répond que le CM intégrant le cycle III avec la 6^{ème}, son optique est la préparation au collège. Collège où les devoirs sont autrement plus massifs qu'en élémentaire.

9) Remerciements et demandes faites à la mairie :

Demandes:

L'ampoule du TBI en CE est à changer.

Problème crucial des équipements de sécurité dans l'école : alarme sonore modulable, réhaussement à 1,60 m de tous les portails, gâche électrique déclenchable à distance avec visiophone, opacification des vitres inférieures à 1,50 m

Remerciements :

Une partie de la charpente du préau est de la cour élémentaire a été changée.

L'équipe enseignante remercie : -la **mairie** pour la qualité de son écoute et sa préoccupation des affaires scolaires.

-les **parents d'élèves** pour leur implication et l'**Amicale** pour le financement conséquent des activités pédagogiques.

-les **personnels** travaillant dans et autour de l'école pour leur abnégation.

-le **CECL** pour son engagement constant à proposer des animations de qualité.

Le prochain conseil d'école est prévu lundi 5 mars **2018 à 18h15**.

Adresses mails des parents délégués : Diane ALVES : alvesdiane79@gmail.com Sandra LIENARD : h.florimond@free.fr

Charlène CHAUDAGNE : charlene1371@hotmail.fr

Joaquim FERNANDES : fernandesjo71@gmail.com

Carine LOPES : jajanco@orange.fr

Peggy THEVENET : peggyden@wanadoo.fr

Ecole : primaire.clesse@wanadoo.fr

CECL pour les activités périscolaires: christelle@recreamomes.net